

## Situation géographique et administrative

Altitude 275 m - La commune de Téting sur Nied est située au Sud du Bassin Houiller mosellan, à une distance de 43 Km de la ville de Metz.

Elle borde la route départementale 20 qui mène de Faulquemont à Saint-Avold commune dont elle est respectivement distante de 5 km et 8 km.

La commune de Téting sur Nied est constituée du village proprement dit et d'une annexe dénommée Métring.

La commune comprend également une autre zone bâtie, en bordure de la rue de Laudrefang, et à proximité de la forêt.

Ce hameau, qui avait pris l'appellation de Téting Camp en raison de sa situation en face de l'ancien camp militaire de 146ème R.I.F, est distant de 1,3 km du centre du village. Aujourd'hui, il a comme appellation : les Hauts de Téting.

La commune de Téting sur Nied appartient au canton de Faulquemont et s'inscrit dans l'arrondissement de Boulay.

Le siège du tribunal dont elle relève est Boulay, greffe de Faulquemont, la gendarmerie compétente sur son territoire est implantée à Faulquemont.